



REGLEMENT PAR CHEQUE/ RENOUELEMENT

La cotisation s'élève à 40 €, payable par chèque à l'ordre de Vivre au Lys.
Elle devra être adressée, accompagnée du présent formulaire complété et signé à :
Vivre au Lys, 71 Sixième avenue, 60260 Lamorlaye.
Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2023 au 30 septembre 2024.

Nom/Prénom :

Signature :

VIVRE AU LYS
Siège social : 24, avenue du Général Lederc –
60260 LAMORLAYE
Association Loi 1901 SIRET 831 587 738 00012 APE 9499Z
IBAN SOGEFRPP : FR76 3000 3007 4100 0501 6001 424
vivreaulys@gmail.com